



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS INSTITUTIONNELS EN NEUF ÉTAPES

COMPLEMENT WEB

EXEMPLE DE DESCRIPTION DE TÂCHES D'UN
RESPONSABLE DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

AVIS AUX LECTEURS

Les lecteurs du présent document *Exemple de description de tâches d'un responsable de l'efficacité énergétique* (ci-après « le document ») sont priés de noter que :

- le document qui suit a été rédigé par un contractant externe du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, de bonne foi et dans le but de simplifier le processus de sélection des institutions afin de les aider à sélectionner un fournisseur qualifié, mais ne tient pas compte des spécificités de chaque institution;
- le Ministère ne fait aucune représentation ni garantie, expressément ou implicitement, relativement au contenu, à l'exactitude, à la véracité ou à la fiabilité de toute information contenue dans le présent document;
- le Ministère recommande fortement aux institutions de faire valider ce document par leur conseiller juridique avant son utilisation;
- le Ministère se dégage de toute responsabilité, de tout dommage ou de tout litige pouvant découler de l'utilisation de ce document.

Exemple de description de tâches d'un responsable de l'efficacité énergétique

Raison d'être de l'emploi

Sous l'autorité du directeur des ressources matérielles ou immobilières, le titulaire de ce poste agit à titre de conseiller et fait des analyses, des recommandations et des interventions régulières visant l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), et ce, pour trois volets d'intervention : les bâtiments, le transport et les achats de biens et services.

Il a la responsabilité de faire la promotion de l'efficacité énergétique au sein de l'organisation, notamment en conseillant les différents intervenants afin de s'assurer que l'efficacité énergétique est toujours prise en compte dans le cadre de la gestion des immeubles, des équipements et du transport. Il est également l'interlocuteur de la direction en matière d'efficacité énergétique auprès des comités sur le développement durable et la gestion environnementale.

Description des attributions

- Assurer la préparation et la coordination d'un plan d'action en efficacité énergétique visant l'amélioration de la performance énergétique et la réduction des émissions de GES des bâtiments de l'organisation, le tout en conformité avec la Politique énergétique 2030 du Québec et le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.
- Colliger les données énergétiques pertinentes des bâtiments, effectuer des bilans énergétiques et analyser les renseignements en découlant.
- Mettre en place un système de suivi énergétique et effectuer le suivi des données de consommation (pour les bâtiments et le transport) en vue d'assurer auprès des autorités une reddition de comptes adéquate du plan d'action et de tout projet où des mesures d'efficacité énergétique ont été réalisées.
- Intégrer la préoccupation énergétique et de celle des émissions de GES dans les plans stratégiques de l'organisation de même que dans les outils de planification des activités immobilières tels que plan directeur immobilier, programme fonctionnel et technique, plan directeur de maintien d'actif, plan de maintenance et d'entretien, cahier des exigences techniques, procédures de mise en service des nouveaux équipements de chauffage, de ventilation et de conditionnement de l'air (CVCA), etc.
- Optimiser les paramètres comptables de la facturation énergétique (sources d'énergie, tarifs, consommation, puissance souscrite).
- Entreprendre les études des mesures d'économie d'énergie à mettre en place en fonction de leur rentabilité et de leurs effets, et prévoir un calendrier de réalisation.
- Voir à la réalisation des projets par des ressources internes ou des firmes externes et en assurer le suivi.
- Mettre en place et effectuer une démarche de remise au point des systèmes mécaniques de bâtiments par des ressources internes ou des firmes externes et en assurer le suivi.
- Effectuer le montage financier des projets en ayant recours aux différents programmes d'aide financière sur le marché.
- Mettre en place diverses mesures visant à modifier les comportements des occupants, et ce,

en collaboration avec les unités administratives concernées. À cet effet, le titulaire doit contribuer à la mise en place de campagnes de formation et de sensibilisation destinées aux employés, de même que de formations techniques ou d'appoint pour le personnel visé.

- Participer aux travaux des équipes techniques dans le cadre de la gestion environnementale et donner des avis à caractère technique et stratégique sur les objectifs et les interventions se rapportant à la question énergétique pour des projets de construction, de rénovation, d'acquisition ou de location de véhicules et de biens et services.
- Pour le volet transport, dresser un inventaire des déplacements d'affaires.
- Effectuer un bilan énergétique des dépenses de consommation de carburant et en assurer un suivi.
- Mettre en place des mesures d'économie d'énergie afin de réduire les dépenses de carburant associées au parc de véhicules acquis et en location, aux équipements motorisés, de même qu'aux autres moyens de transport utilisés (taxi, autobus, train).

Autonomie et contrôle

- Le titulaire est responsable de la gestion des projets d'amélioration de la performance énergétique et doit prendre les moyens requis pour atteindre les objectifs déterminés. Il doit assurer un suivi auprès des gestionnaires concernés, par des rencontres ou des rapports d'étape, sur une base régulière.
- Le titulaire discute des objectifs, projets, échéanciers et résultats avec son supérieur immédiat selon un calendrier établi.

Planification et organisation

- Le titulaire participe et contribue, en début d'année, à la préparation des différents documents de planification et de programmation relativement à ses fonctions.
- Le titulaire discute avec son supérieur immédiat des objectifs, mandats, hypothèses de travail, étapes générales de réalisation, coûts et ressources requises.

Communication

Le titulaire devra communiquer avec les professionnels et les gestionnaires concernés par son domaine d'intervention afin d'obtenir et de transmettre de l'information nécessaire à la réalisation des activités décrites précédemment.

Il devra préparer et au besoin présenter les rapports d'étape aux autorités.

Créativité professionnelle

Le domaine de l'écoresponsabilité en matière d'énergie étant à développer, le titulaire devra faire preuve de créativité afin de voir à la mise en place de solutions écologiques, économiques et adaptées aux différentes situations de façon à susciter l'adhésion.

Environnement et conditions de travail

Utilisation régulière d'un ordinateur et des applications bureautiques.

Connaissances

- Formation scientifique
- Parfaite maîtrise du français parlé et écrit
- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit

Les connaissances dans les domaines d'intervention suivants seraient un atout pour exercer les attributions de l'emploi :

- mécanique du bâtiment;
- milieu de l'énergie et, plus spécifiquement, de l'efficacité énergétique;
- milieu des distributeurs d'énergie;
- gestion de projet;
- notions statistiques et technico-économiques essentielles à l'établissement d'un potentiel d'efficacité énergétique au moyen de l'analyse financière;
- notions de coût évité, de tarifs d'énergie ainsi que de leur impact sur l'efficacité énergétique.

Les connaissances suivantes seraient également un atout pour exercer les attributions de l'emploi :

- Programmes d'aide financière en efficacité énergétique offerts sur le marché;
- Politique énergétique du Québec 2030;
- Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques;
- Règles et politiques administratives générales et spécifiques;
- Principales normes québécoises et canadiennes de construction;
- Principales normes internationales en matière de CVCA, telles que celles de l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE), de l'International Standard Organization (ISO) et du U.S. Green Building Council.

Accréditation de compétences professionnelles

L'obtention d'accréditations telles que les suivantes serait un atout pour exercer les attributions de l'emploi :

- Gestionnaire de l'énergie certifié (anglais : CEM) et professionnel certifié en mesurage et vérification (anglais : CMVP), de l'Association of energy engineers
- LEED Green associate ou Accredited professional LEED, du U.S. Green Building Council
- Agent accrédité en remise au point des systèmes mécaniques de bâtiments du MERN

Scolarité minimale pour l'emploi

Baccalauréat en science, en ingénierie ou en architecture